Direction des services départementaux Somme

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 1

La coéducation : pourquoi ? Comment ?

La coéducation est un processus qui s'inscrit, de fait, au cœur de la relation Ecole – Famille.

I- Généralités

L'Ecole et la Famille sont complémentaires et se doivent de s'engager dans une forme de collaboration qui privilégie l'expérience collective.
Le principe d'une coéducation s'impose à l'Ecole dans la mesure où 100% des enfants de plus de trois ans sont scolarisés.
Cette complémentarité entre les différents acteurs de l'éducation des jeunes doit bénéficier aux enfants.

La coéducation nécessite la présence des parents et de l'équipe enseignante et suppose d'emblée une clarification des rôles respectifs des acteurs, afin d'éviter tout malentendu.
Elle implique un respect mutuel des acteurs. Cette confiance réciproque rassure l'enfant et l'autorise à s'impliquer dans les apprentissages scolaires.

La coéducation associe également d'autres types d'acteurs, notamment les élus. Ils mettent à disposition les conditions matérielles d'accueil et de travail propice aux apprentissages et participent ainsi à la réussite scolaire visée pour chacun des élèves.

Il n'existe pas de coéducation si, a priori, la famille est déniée dans ses fonctions et réduite à ses incapacités. La coéducation passe par la restauration du sentiment de responsabilité éducative partagée.

La relation parents-enseignants est centrée sur l'enfant–élève.

Les attentes, les convictions, les valeurs, les craintes, les questions des parents sont écoutées. Sans ce travail d'écoute, aucune médiation n'est possible.

Les finalités, les priorités, les méthodes, l'organisation de l'école sont explicitées, publiées. Chaque enseignant en est porteur dans une démarche de communication.

La place de l'enfant dans un processus de coéducation

A l'école, l'enfant doit :

- accepter la séparation
- s'adapter à l'Ecole
- communiquer avec les autres, les adultes, les autres enfants
- vivre avec les autres
- entreprendre, persévérer, apprendre, élaborer des démarches lui permettant de surmonter ses difficultés
- s'ouvrir au monde
- apprendre une culture scolaire

II- Productions d'actions

Du côté de l'équipe pédagogique

- Installer un espace « parents » au cœur de l'école ou de l'établissement
- Mettre en place différents moyens de communication avec les familles : tableaux d'affichages, cahier d'accueil, cahier de liaison, cahier de vie de la classe mais également communication orale
- Travailler avec les associations locales ou les associations de quartiers, notamment lorsque l'école accueille des enfants d'origine étrangère ou des enfants de la communauté du voyage
- Mettre en place un site informatique

Du côté des familles

- Mettre en place des actions spécifiques : café des parents, lecture d'ouvrages à la bibliothèque, réunions animées par les parents
- Organisation de soirées : soirées à thèmes, débats, etc
- Animations diverses

Du côté de la relation enseignants-parents

Les réunions :

- Organisation de la première rentrée à l'école maternelle, à l'école élémentaire, au collège ou au lycée
- Organisation d'une réunion de rentrée destinée à présenter l'école ou l'établissement, son projet, les méthodes et démarches d'apprentissages etc..
- Réunions régulières de suivi des progrès de chaque élève dans toutes les classes de l'école
- Réunions de réflexion autour de thèmes spécifiques : le sommeil, la collation, les conduites addictives, etc…

Dans la classe

- Réfléchir au temps de l'accueil dans la classe chez les plus jeunes, à l'école maternelle et à l'école élémentaire
- Mettre en place des ateliers parents – enfants (dominos, échecs, etc…)
- Intervenir dans un projet de classe : cuisine, danse, culture
- Organiser une opération « portes ouvertes » chaque année, dans chaque classe

Dans l'école

- Mettre en place une bibliothèque des parents
- Organiser une fête de fin d'année
- Participer à une exposition

Rencontres ponctuelles

- Entretiens individuels lors de la remise systématique du livret scolaire en main propre
- Entretiens avec les parents autour d'un projet spécifique : aide personnalisée, accompagnement personnalisé, PPRE, PPS, PAI, etc…
- Entretiens ponctuels, informels et/ou programmés

Pour aller plus loin

Bibliographie :

- Les relations parents-enseignants à l'école primaire, Jean-Louis AUDUC, CRDP, 2007
- L'école et les parents, la grande explication, Philippe MEIRIEU, Plon, 2000
- Ecole, familles, le malentendu, sous la direction de François DUBET, Ed. Textuel
- Des parents dans l'école Martin Kherroubi, ERES, 2008
- Familles et école, sous la coordination de François de Singly
- La coopération Parents – enseignants à l'école primaire, Les rencontres de la Fondation de France - Journées de rencontres et d'échanges – Actes des journées du 26-05-2004 à Strasbourg et des 2 et 6 juin 2004 à Paris
- Les relations « école et familles » pour une réelle coéducation, Le courrier des Maternelles, revue de l'AGIEM, n°103, mai 1999, pp. 2-28
- Ecole maternelle et parents : pour une co-éducation réussie, Viviane BOUYSSE, colloque de l'OMEP, (mai 08)

Direction des services départementaux Somme

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2

Comment préparer la première rentrée? Comment préparer la première année d'école?

La première image de l'école détermine le sérieux de l'implication future des parents

Dès le mois de mai :
- accueil du groupe des enfants de la crèche du secteur avec leur animatrice, une demi journée .

En juin lors de l'inscription :
- accueil chaleureux, bienveillant des parents et de leur(s) enfant(s) par la directrice, le directeur. Il s'agit de rassurer enfants et parents en transmettant lors de ce premier pas dans l'école, le fait que leur prise en compte est effective et sereine.
- présentation de l'école, des principes éthiques formalisés dans le projet d'école.
- présentation des personnels ;
- visite des locaux : la classe, l'école si possible ;

Après l'inscription, courant mai/juin :
- proposition d'accueil, pendant la classe, des nouveaux élèves en petits groupes sur des temps courts, avec ou sans leurs parents.
- organisation d'un café des parents, par les enseignants seuls, ou par les parents délégués, ou conjointement, au cours duquel peuvent être programmées la présentation de l'école et des personnels, la remise du livret d'accueil (fiches de renseignements, autorisations, règlement intérieur, …), les modalités de rentrée des classes.

Le jour de la rentrée :
- préparation soignée et réfléchie de l'accueil en classe (listes d'élèves, jeux sur les tables, étiquettes prénoms,…) pour qu'enfants et parents se sentent attendus et bienvenus.

A la rentrée :
- film de la première journée de classe en vue de la réunion de rentrée pour étayer d'images les représentations des parents et les propos de l'enseignant(e). Il s'agit d'éviter l'installation de malentendus dans les perceptions que construisent les nouveaux parents.
- remise aux parents d'un livret d'accueil comportant toutes informations permettant une connaissance de l'école maternelle, de la classe de leur enfant. Ce livret propre à l'école vient en complément de la brochure du ministère; ou bien fiche « bienvenue aux petits » comportant des renseignements d'ordre général, des conseils spécifiques (marquage des vêtements,…) et les actions fortes prévues (CLEA,…)

Au cours de l'année :
- rencontres parents enseignant autour d'expositions « flashs »montrant les travaux d'élèves liés :
-aux projets de la classe
-aux temps forts de l'école (fêtes).

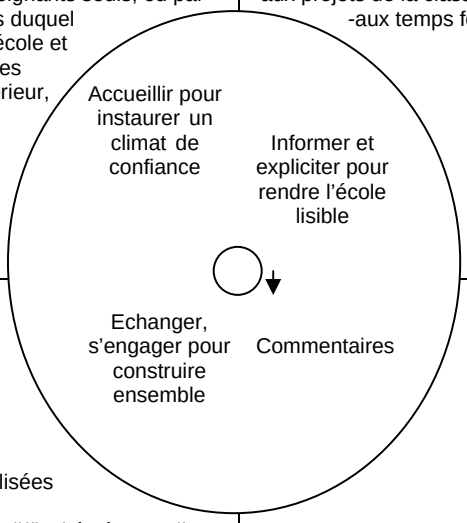

Institutionnalisation de la relation parents enseignants :

en programmant des rencontres :
- lors de l'inscription ou en mai juin, apport à l'école d'un objet que l'enfant retrouvera le jour de le rentrée des classes .
- débat autour des prises de vue, des photos réalisées le jour de la rentrée et au cours de l'année.
- échanges relatifs aux progrès de l'enfant, à ses difficultés éventuelles.
- échanges à propos des ambitions que l'Ecole et la Famille construisent pour l'enfant
- proposition de lieux d'intervention dans l'école : aide en BCD, à l'encadrement de certains modules d'apprentissages.

en assurant la diffusion large des informations :
- connaissance précise de l'école par les représentants des parents.
- échanges entre l'ensemble des familles et les représentants des parents pour que ceux-ci soient un véritable relai.

Pour aller plus loin

Se reporter également à la fiche guide n°3 « Pourquoi un livret d'accueil? » et à la fiche guide n°16 « Comment permettre aux parents de voir ce que font leurs enfants à l'école? ».

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 3

Pourquoi un livret d'accueil ?

Accueillir les enfants à l'école maternelle comme à l'école élémentaire est un facteur de réussite scolaire.

Le livret d'accueil apporte des informations sur les objectifs de l'école, le déroulement de la journée, de la semaine, de l'année, les apprentissages abordés, les horaires, le règlement, les adresses utiles.

I- Pourquoi un livret d'accueil ?

L'élaboration d'un livret d'accueil peut contribuer à :
- -rendre lisibles les missions d'apprentissages
- -comprendre les enjeux de la scolarisation, notamment à l'école maternelle qui n'est pas obligatoire
- -connaître l'école et son fonctionnement
- -sécuriser l'enfant et sa famille
- -favoriser l'envie de fréquenter l'école, donner le goût de l'école
- -dédramatiser l'entrée à l'école, notamment à l'école maternelle (première rentrée) ou au cours préparatoire
- -instaurer des relations basées sur la confiance

II- Quel contenu pour le livret d'accueil ?

Le livret, s'il comporte des incontournables concernant les généralités de l'école, peut être personnalisé, en l'illustrant avec des photos de l'école, des dessins d'enfants. Un travail de liaison peut être envisagé entre les petits et les plus grands de l'école, notamment à l'école maternelle.

Il est remis aux familles lors de l'entretien individuel, lors de l'admission.
Il sert d'appui aux familles et aux enfants pour préparer la rentrée, pour mettre des mots sur les inquiétudes et pour susciter un désir de découverte et de compréhension.

Les différentes rubriques du livret peuvent contenir des informations sur :
- -les locaux, plan et situation des différents espaces de l'école
- -les horaires, le déroulement d'une journée de classe
- -les règles de vie de classe
- -la structure pédagogique
- -les personnels
- -les grands évènements qui vont rythmer la vie de l'école (fêtes, manifestations, sorties etc .)
- -les activités mises en relation avec les grands domaines d'apprentissages
- -la démarche pédagogique, notamment la démarche spécifique à l'école maternelle

Il pourra également contenir différentes fiches spécifiques :
- -une fiche « bienvenue aux petits »
- -une fiche « conseils » propre au fonctionnement de l'école
- -les projets « phare » du projet d'école : CLEA, etc…

Direction des services départementaux Somme

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 4

Comment organiser la liaison GS-CP en favorisant la relation Ecole –Famille ?

L'anticipation des ruptures permet de les vivre plus aisément.

- Accueillir de manière individuelle lors de l'admission au C.P..
- Accueillir, en juin, dans la classe de C.P., les parents des élèves de G.S. :
  - en réunion plénière. Les membres du RASED sont invités à participer à cette réunion.
  - de manière individuelle si nécessaire.
- Faire visiter l'école.
- Présenter les personnels.
- Distribuer le livret d'accueil de l'école.
- Avoir à l'esprit l'importance du jour de rentrée.

- Accueillir comme en G.S. en début de C.P. si cela semble nécessaire (transition douce).

- Accueillir les parents des élèves de C.P. lors de la réunion plénière de rentrée.

- Informer les parents des élèves de G.S. et de C.P. des échanges entre les deux classes notamment par le biais du cahier de vie.

- Informer les parents des élèves de G.S. de l'accueil de leur enfant sur une demi-journée de classe au C.P..

- Informer les parents de G.S. de la réunion prévue à l'école élémentaire, à l'oral et à l'écrit.

Lors de la réunion à l'école élémentaire, informer les parents :

- -sur les acquis de la maternelle et les attendus de l'élémentaire pour qu'ils puissent prendre conscience de la continuité des apprentissages
- les contenus d'apprentissage au C.P., la démarche utilisée en lecture, l'emploi du temps, les outils élèves, la gestion du matériel par l'élève, la manière de communiquer (cahier de correspondance-affichage)
- sur les actions du projet d'école (rallye lecture, prix littéraire, …)

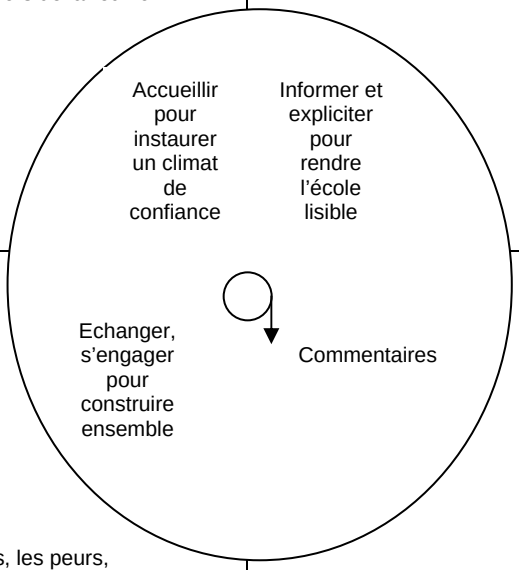

- Proposer la mise en place de groupes de parole pour les parents.

Lors des réunions :

- laisser la parole aux parents,
- laisser les représentations émerger pour pouvoir ensuite y revenir,
- échanger sur les appréhensions, les peurs,
- -échanger sur les besoins fondamentaux des enfants, les apprentissages.

- Prévoir, au C.P., des temps de rencontres réguliers avec les familles. notamment au 1er trimestre : réunion de classe, présentation des résultats des évaluations réalisées au début du C.P., bilan du trimestre,…

Pour aller plus loin

Se reporter également à la fiche n°3 « Pourquoi un livret d'accueil ? ».

Direction des services départementaux Somme

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 5

Comment concevoir le passage de l'école au collège ?

L'anticipation des ruptures permet de les vivre plus aisément.

- Au collège, en fin d'année de CM2,

  - Préparer en lien avec le collège, une réunion d'information des familles au collège, avec un professeur et / ou un membre de l'équipe de direction.
  - Organiser une visite des locaux avec les familles, notamment pour les élèves orientés en ULIS ou en SEGPA.

- Présenter l'équipe du collège.

- A l'école, pendant l'année de CM2,

  - Organiser en cours d'année une rencontre avec les maîtres de CM2, les professeurs du collège et les parents d'élèves pour mutualiser les pratiques : LV proposées, sections sportives, artistiques, projet d'établissement.
  - Organiser en début d'année scolaire une réunion parents /maître(s) de CM2 /professeur(s) de 6ème pour expliquer les éléments de continuité éducative et pédagogique.

- Informer les familles des opérations « école ouverte ».

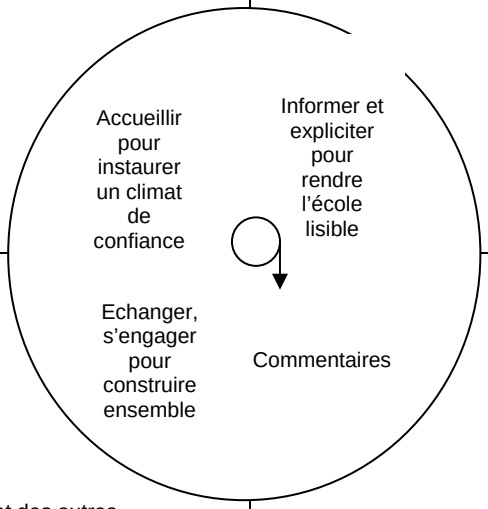

- Echanger sur les points d'accord en équipe école/collège, sur les capacités à développer chez les élèves pour préparer leur entrée en 6ème (lien avec le socle commun).

- Echanger avec les parents d'élèves (de CM2 et des autres classes) sur :
  - les valeurs de l'école.
  - l'enjeu des exigences que l'école et eux mêmes peuvent/doivent avoir en commun parce que ces exigences préparent à la 6ème : ponctualité, rigueur dans le travail hors l'école et à l'école, méthodologie …
  - sur le projet de l'élève : perspectives, orientation, poursuite de la scolarité…

Pour aller plus loin :

Bibliographie : « Réussir le passage de l'école au collège. » Denis DEMARCY et Jean -Michel ZAKHARTCHOUK - Collection *Repères pour agir* - CRDP Académie d'Amiens

Direction des services départementaux Somme

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 6

<u>Comment créer une liaison entre les parents et les différents professionnels de l'école ?</u>

L'échange doit favoriser la cohérence dans la mise en œuvre de dispositifs d'aide.

- Lors de la réunion de rentrée avec les parents, inviter tous les professionnels de l'Ecole et les présenter.

- Si la réunion concerne un élève :

  - organiser une rencontre,
  - connaître la spécificité des différents professionnels,
  - mettre en évidence les domaines d'actions de chacun.

- Pour l'école maternelle, clarifier les rôles et fonctions des enseignants et des ATSEM lors de la réunion de rentrée et/ou de classe.

- Expliciter les raisons de la réunion et présenter les différents professionnels concernés.

- Si la réunion concerne un élève :

  - expliciter les raisons de la réunion,
  - souligner les regards positifs portés sur cet élève, puis évoquer la difficulté rencontrée,
  - situer les aides mises en place, analyser la complémentarité de ces aides.

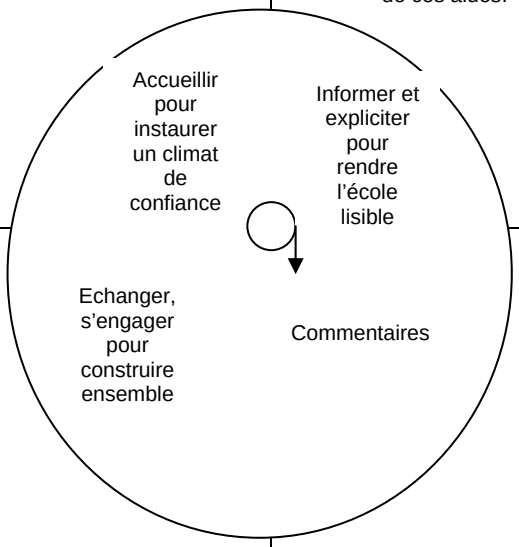

Si la réunion concerne un élève :

  - situer les aides mises en place, analyser la complémentarité de ces aides,
  - mettre en évidence les points de convergences,
  - prévoir les perspectives.

Pour aller plus loin

Se reporter également à la fiche n°8 « Quelle attitude adopter lors d'un entretien ? ».

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 7

Comment faciliter la liaison entre les parents et l'enseignant remplaçant ?

Apprendre à mieux se connaître. Accueillir un(e) collègue remplaçant(e).

-Le maître remplaçant se présente au directeur (appel téléphonique). Il se renseigne sur le niveau de classe, l'organisation des services, les dispositifs d'aides mis en place dans la classe et dans l'école, la logistique (repas) pour pouvoir entrer rapidement dans une relation précisément ciblée avec les élèves ce qui facilitera le lien avec les familles.

-Après l'accueil si possible, un membre de l'équipe présente le maître remplaçant :

- aux élèves de la classe : *« Je vous présente le maître, la maîtresse qui va travailler avec vous dès maintenant ».*
- à l'ATSEM, à l'AVS, au personnel de restauration scolaire, …

-Le maître remplaçant se présente par écrit aux parents des élèves de sa classe, aux membres du RASED.

- L'équipe, le/la directeur/trice présente les caractéristiques de l'école et son fonctionnement :
  - modalités d'accueil des élèves,
  - organisation de la surveillance de récréation,
  - gestion des conflits,
  - …

-Lors de la réunion de rentrée, le/la directeur/trice explique aux familles la fonction des collègues remplaçants, le profil du poste.

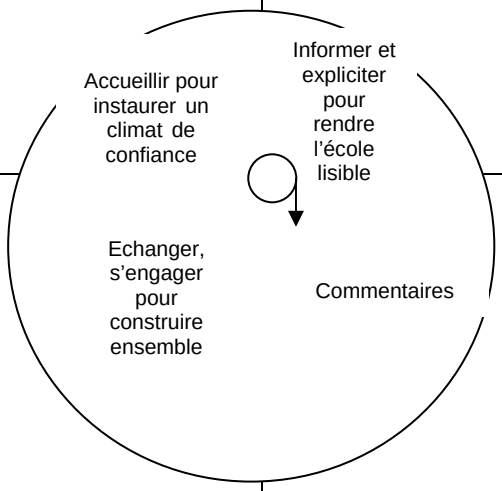

-La qualité et la fréquence des échanges entre le/la remplaçant(e) et les parents doivent engendrer un climat de confiance.

-Le/la remplaçant(e) fait part de ses éventuelles difficultés au directeur ou à la directrice, aux collègues pour permettre leur traitement rapide et concerté dans un cadre professionnel.

Direction des services départementaux Somme

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 8

Quelle attitude adopter lors d'un entretien ?

L'échange est fondamental dans la relation.

- Adopter une attitude bienveillante dans laquelle chaque partenaire éducatif pourra se reconnaître et créer la place du parent à l'école
  - Respecter la diversité de conditions et de positions de chacun
  - Respecter la confidentialité
  - Rester à l'écoute du parent tout au long de l'entretien
  - Accorder une place aux parents dans la relation qui se noue

- Aménager les conditions matérielles de l'accueil

Afin de favoriser les échanges et de faciliter les conditions de l'entretien, il est important de se montrer disponible, d'être présent, donc visible le matin ou l'après-midi à l'entrée en classe, le soir lors de la sortie.

- Préparer la rencontre et informer le parent des modalités de l'entretien :
  - son contenu, notamment lors des entretiens portant sur les apprentissages ou sur un bilan
  - sa durée (heure de début / de fin)
  - ses protagonistes

- Informer et s'informer
  - Informer les parents dans un langage adapté et accessible
  - Informer les familles des protocoles d'entrée à l'école et du temps d'accueil
  - S'informer mutuellement : l'enseignant essaie de recueillir des informations des parents et de l'élève pour éclairer le projet scolaire

Il est important de faire connaître les modalités de l'entretien, notamment lorsqu'il s'agit d entretien de bilan. Certains d'entre eux pourront avoir un caractère informel et se dérouleront lors de la rencontre. Toute demande singulière nécessitera une entrevue particulière.

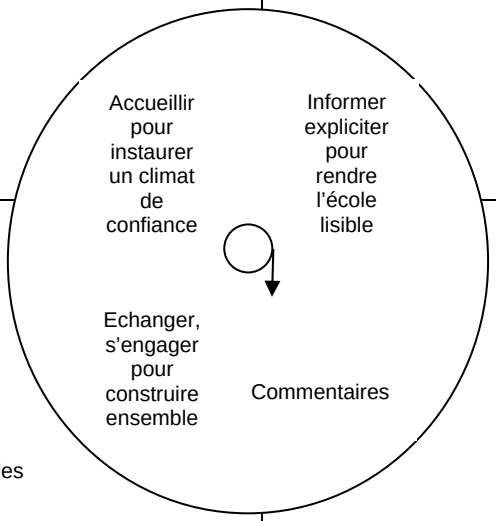

- Echanger sereinement en agissant chacun à sa place

- Recueillir les attentes des parents vis-à-vis de l'Ecole

- Lever tout malentendu qui pourrait générer des Conflits

- Echanger sans arrière pensée, sans juger

- S'engager, s'impliquer dans le projet de l'élève

- Engager les parents et l'élève, les impliquer et l'élève dans le projet en co-construction

- Conclure l'entretien en reformulant les engagements partagés

Pour devenir élève, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité à l'école. Il doit notamment être assuré que ses parents ont délégué leur mission d'éducation aux professionnels de l'établissement.

Pour aller plus loin :

- Document « L'aide personnalisée à l'école primaire » - I. A. Somme
- Les cahiers pédagogiques n° 465 – septembre 2008 - « Ecole et familles »

Direction des services départementaux Somme

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 9

Comment donner un rôle et une place aux parents dans l'équipe éducative ?

La qualité de la relation construite avec les parents est un élément majeur pour la réussite de l'élève.

- Anticiper la réunion en évoquant la difficulté avec les parents.

- Indiquer le lieu de la réunion aux parents.

- Prévenir les parents des noms et des fonctions des personnes présentes.

- Entrer dans la pièce avec les parents.

- Placer les tables en cercle, s'asseoir ensemble.

- Employer un ton calme et neutre.

- Se présenter lors d'un tour de table.

- Offrir une boisson si cela est possible.

- Remercier les parents en début et fin de réunion.

- Rappeler, en début de réunion, l'importance du rôle éducatif des parents en valorisant ce rôle (Eviter de renvoyer de la culpabilité aux parents ou de renforcer la culpabilité des parents.).

- Expliciter le rôle de chacun des professionnels présents.

- Mettre en valeur les qualités et acquis de l'élève.

- Rappeler le rôle éducatif de l'école et les aides apportées au sein de la classe, de l'école, de l'établissement.

-Situer les dispositifs d'aide.

- Rappeler les raisons de la réunion.

- Engager l'échange de manière conviviale et également protocolaire (rôle de la directrice, du directeur, du chef d'établissement).

Proposer la parole aux parents en premier si Cela est envisageable.

- Etre attentif aux propos des parents.

- Etre vigilant à ses propres propos.

- Lever tout malentendu qui pourrait générer des conflits.

- Rester à l'écoute tout au long de l'équipe éducative.

- Veiller à la réciprocité dans l'échange.

- Construire un projet en tenant compte des souhaits des parents.

- Prévoir des perspectives (entrevue avec l'enseignant, autre réunion,…).

- Faire circuler la parole jusqu'à la fin de l'équipe éducative.

- Créer un consensus autour des décisions relatives à l'élève, s'entendre.

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 10

Comment mettre en place des dispositifs d'aides et personnaliser le parcours de l'élève ?

Le parent est le transitaire des apprentissages entre l'enfant et l'enseignant.

- Accueillir l'élève / l'enfant et les parents avec bienveillance en acceptant l'échange

- Donner une place centrale à l'élève

- Etablir un climat de confiance et de sécurité

- Adapter la situation à l'âge des enfants

Il s'agira, lors cet entretien de créer les conditions d'apprentissage et d'inscrire les parents dans un processus de co-éducation.

- Présenter la situation : expliquer les enjeux de l'entretien et les modalités de déroulement

- Communiquer d'abord les réussites de l'élève aux parents - - Informer sur les difficultés rencontrées

- Expliciter en professionnel l'enjeu du dispositif proposé (aide personnalisée – accompagnement personnalisé - PPRE – SRAN – DRE – autre)

- Informer objectivement les parents des attentes de l'Ecole et de la nécessité de s'engager ensemble

- Se fixer des objectifs à court et à moyen terme

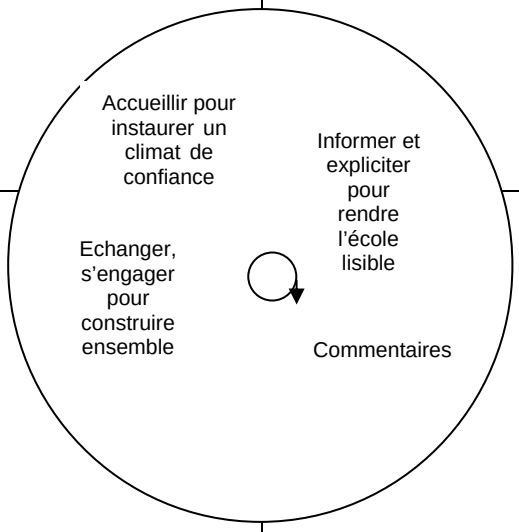

- Echanger sur la connaissance mutuelle de l'enfant/ élève

- Veiller à ce que les échanges se déroulent de manière harmonieuse

- Rester à l'écoute des parents tout au long de l'entretien

- Parler de l'élève dans sa spécificité
- Echanger sur les difficultés

- Maintenir l'échange jusqu'à la fin de l'entretien

- Fixer une nouvelle date de rencontre

- Se quitter en ayant le sentiment d'avoir servi l'élève et d'avoir grandi ensemble

Pour aller plus loin :

- Document « L'aide personnalisée à l'école primaire » - I. A. Somme
- Les cahiers pédagogiques n° 436 – octobre 2005 – « Aider les élèves ? »

Direction des services départementaux Somme

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 11

<u>Comment maintenir le lien avec la famille dans une gestion de conflit ?</u>

L'accompagnement des ruptures est un facteur de réussite scolaire.

- Ne pas rester isolé en cas de conflit avec un parent, s'appuyer sur des décisions d'équipe.

- Pratiquer un accueil collectif du matin qui doit mobiliser un personnel disponible, à l'écoute des parents : chef d'établissement, directeur, enseignants, CPE, ATSEM en maternelle.

- Différer, lors de l'accueil collectif du matin, un échange difficile avec les parents qui nuirait au maintien de la relation.

- Organiser périodiquement des actions d'ouverture de l'école aux parents : BCD, café - parents, USEP, UNSS.

- Ne pas hésiter à solliciter TOUS les parents pour ces activités.

- Recueillir la parole et entendre le point de vue des parents.

- Maîtriser ses émotions, accepter de s'interroger sur sa pratique savoir prendre le recul nécessaire.

- Fournir le règlement de l'école aux familles en début d'année.

-Travailler en partenariat avec les parents ce qui concerne le « vivre ensemble ».

- Se référer au règlement à chaque fois que l'on en ressent la nécessité.

- Etablir un planning des réunions d'information, défini en début d'année et communiqué aux parents.

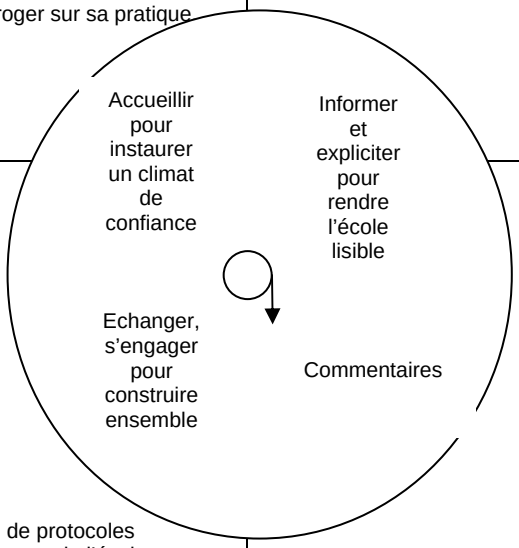

- Rompre l'isolement conflictuel dans lequel se trouve la famille et l'enseignant.

- Mettre en place, avec l'équipe pédagogique de protocoles communs pour une cohérence de fonctionnement de l'école.

- Organiser une équipe éducative, dans les meilleurs délais en cas de conflit, avec tous les partenaires qui interviennent auprès de l'enfant : les parents, les membres de l'équipe pédagogique, le RASED, le personnel de santé, les intervenants extérieurs si nécessaire, etc...

- Réintroduire dès que possible la notion de contrat entre la famille et l'institution.

- Donner à ce contrat une forme écrite.

- Récits d'expérience :
  - « La coopérative scolaire »
  - « Place et rôle des parents la résolution de conflit élèves –maître »

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 12

Comment placer l'enfant et la famille au cœur du Dispositif de Réussite Educative ?

Le travail en partenariat convoquant des professionnels est un facteur de réussite scolaire.

- Accueillir la famille avec bienveillance dans un souci de co-éducation

- Accueillir les partenaires en professionnels de l'éducation

- Accueillir chaque proposition d'action avec bienveillance pour en étudier toute la pertinence

- Informer les familles des actions mises en œuvre dans l'école ou dans l'établissement

- Informer les familles de l'offre d'éducation sur le secteur

- Les informer des structures médico-sociales pouvant être utiles pour leur enfant

Il s'agira de rechercher dans la mise en œuvre du Dispositif de Réussite Educative une cohérence d'action des différents personnels intervenant sur le temps scolaire et sur le hors temps scolaire afin d'œuvrer ensemble au projet global de l'élève et de sa famille. Il conviendra donc de créer du lien entre les professionnels. Le secrétaire RAR ou RRS ainsi que le coordonnateur de réussite scolaire en seront la cheville ouvrière. Ils veilleront à la circulation de l'information et l'organisation des réunions de réflexion et d'études de situations.

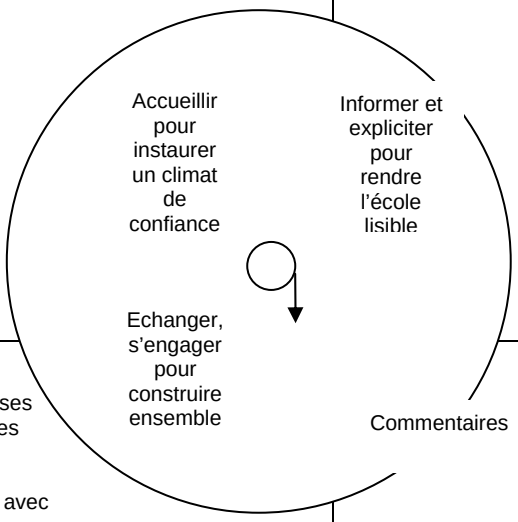

- Changer au sein de l'école autour de a problématique de l'élève et de ses difficultés afin d'apporter les réponses les mieux adaptées.

- Partager toutes informations utiles avec les partenaires

- Echanger avec ces derniers autour de la problématique de l'élève pour construire des réponses partagées, pour s'engager dans un projet.

- Echanger avec la famille pour élaborer et partager un projet commun pour leur enfant

- Contribuer avec les partenaires au suivi et à l'évaluation du dispositif

La réussite du Dispositif de Réussite Educative dépend de la capacité de chacun des acteurs à œuvrer dans le sens de la réussite scolaire des élèves en s'inscrivant dans une démarche conjointe de co-éducation dépassant les clivages et les résistances professionnels.

Pour aller plus loin

- Relations école/familles populaires et réussite au CP, Gérard CHAUVEAU et Eliane ROGOVAS-CHAUVEAU, Revue française de pédagogie, n°100, juil-sept 1992
- Quartiers populaires : l'école et les familles, Daniel THIN, Presses Universitaires de Lyon, 1998

Direction des services départementaux Somme

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 13

Comment échanger sur les besoins de l'enfant ?

Les besoins de l'enfant sont conditionnés par son environnement éducatif, culturel, économique et social.

- Recueillir le point de vue des parents sur leur enfant : accueillir leurs propos, les laisser parler de leur enfant.

- Comprendre le fonctionnement de la famille : prendre le temps d'écouter et d'observer.

- Organiser des informations collectives par :

  - PMI, CPAM, infirmière scolaire… sur les conditions physiologiques

  - RASED … sur les conditions psychologiques

nécessaires à la santé et à l'entrée dans les apprentissages de l'enfant.

- Au cours des réunions collectives dans l'école, l'enseignant apporte les conseils pour l'organisation du travail demandé à la maison et peut rappeler les règles d'hygiène de vie et de santé propices aux apprentissages.

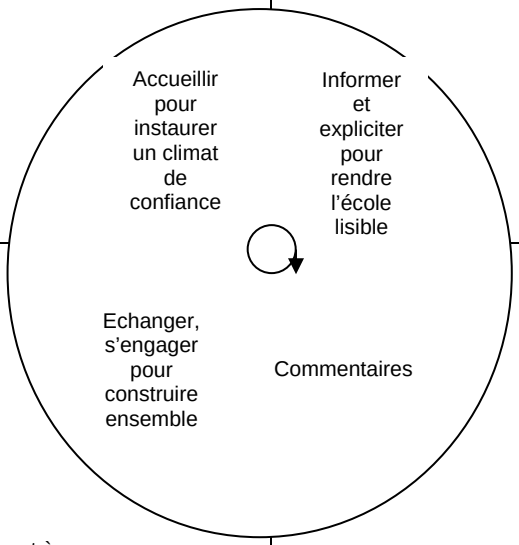

- Répondre aux interrogations du parent quant à sa relation individuelle et à sa démarche empruntée avec l'enfant. L'analyse des éléments issus de l'entretien aidera l'enseignant à adapter sa pédagogie à la spécificité de l'enfant.

- Ne pas être dans l'injonction, mais poser des questions sur les habitudes de l'enfant à la maison pour faire émerger le questionnement du parent sur ses pratiques éducatives. Ces questions permettent de rappeler les besoins de l'enfant nécessaires aux apprentissages.

Direction des services départementaux Somme

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 14

Comment aider les parents à lire à la maison un livre venant de l'école ?

Les parents sont des médiateurs pour permettre l'émergence de la conscience puis de l'importance de l'acte de lire.

- S'intéresser aux choix des livres lus par les parents à la maison et éventuellement s'informer sur les raisons de ces choix en les respectant.

- Accepter les livres venant de la maison, quelque soit leur qualité.

- Proposer un accueil des familles durant un moment de lecture (classes ouvertes).

- Proposer aux parents de venir lire à l'école lors de temps forts.

- Proposer à des parents de culture d'origine différente de la culture française de présenter un ouvrage de référence issu de leur patrimoine.

- Proposer aux parents d'accompagner lors de sorties à la bibliothèque.

- Informer les parents sur ce que le livre permet de développer chez l'enfant (imaginaire, structure narrative, développement de la pensée, compétences langagières, acquisitions de vocabulaire, références culturelles…).

- Informer sur la raison pour laquelle le livre est emmené à la maison.

- Mettre en valeurs les thèmes des livres lus en classe (carnet, affichage, …).

- Proposer quelques suggestions pour qu'il y ait des échanges autour du livre (Les enfants peuvent emporter des livres lus en classe, connus,…).

- Informer sur la durée du prêt.

- Faire connaître les lieux de prêt de livres proches (bibliothèque, bibliobus, associations, …).

- Informer des dates de sorties à la bibliothèque pour pouvoir notamment anticiper sur la durée de l'emprunt.

-Echanger sur le livre de manière formelle ou informelle.

-Profiter des réunions plénières ou individuelles pour échanger sur la manière dont peut être lu un livre en classe et sur l'intérêt d'emmener un livre à la maison.

-Echanger sur les livres lus à la maison, sur le rapport de l'enfant à ce livre.

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 15

Comment expliquer les attendus liés au travail hors la classe ?

Le travail hors la classe s'inscrit au cœur d'un continuum qui relie l'école et les apprentissages au milieu familial.

- Accueillir chaque parent avec sa représentation du travail hors la classe

- Instaurer les conditions d'un dialogue favorisant les échanges et la compréhension mutuelle

- Comprendre les différentes stratégies développées par les parents

- Etre au clair avec la finalité du travail attendu et identifier clairement les « plis » qui composent le travail hors la classe pour éviter les malentendus
  - Mémoriser pour « enfoncer le clou »
  - S'exercer pour permettre à l'élève « d'apprendre intelligemment »
  - S'organiser pour lui « apprendre le goût de l'effort »

- Informer les parents des tenants et des aboutissants du travail hors la classe.

- Préciser clairement les attendus (de l'enseignant) à chacun des parents dans un souci de clarification destinée à lever les implicites

- Clarifier les consignes données aux élèves pour réaliser le travail et leur préciser les objectifs visés

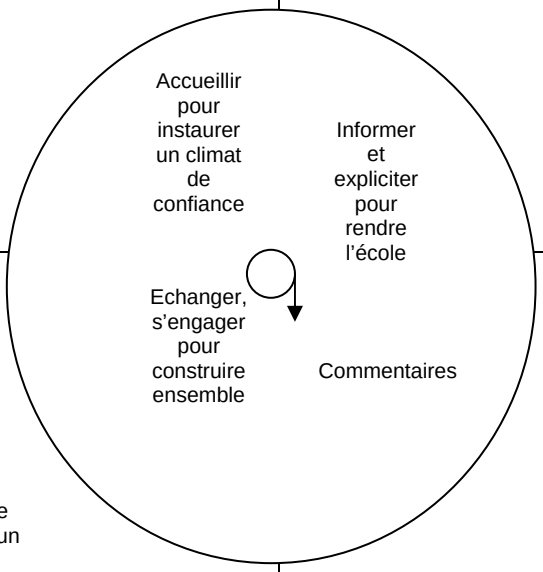

- Echanger pour rechercher un consensus

- Engager un dialogue offrant autant d'occasions aux parents de faire preuve d'autorité parentale, d'exercer un droit de regard pour relayer l'autorité pédagogique dans l'incitation à faire le travail hors la classe.

Pour aller plus loin

Le travail hors de la classe fait office de « go-between » (PERRENOUD, 1987), d'intermédiaire par lequel on peut juger de l'image des uns et des autres et de la qualité des relations entre les deux partenaires : « Les devoirs permettent ainsi de maintenir un lien avec la famille en donnant tant une visibilité sur l'école, qu'un éclairage sur la famille ; des échanges autour de l'enfant-élève peuvent alors s'organiser » . (BESSON et GLASMAN, 2004). Il semble résulter d'un compromis plus social que cognitif et apparaît comme un modèle faits pour les classes moyennes.
Il s'inscrit dans la tendance longue de ce que BESSON et GLASMAN (2004) appellent la « culture implicite du système éducatif » et en constitue un des fondements informels et anciens, « pratique à la fois désirée et rejetée, nécessaire et inutile, efficace et inefficace, sécurisante et source de tension », comme le décrivaient FAVRE et STEFFEN en 1988.
Le travail hors la classe échappe à l'institution scolaire qui ne garde la main que lorsque les parents jouent le jeu (environ 50% d'entre eux). Ce partage du travail hors la classe est le quotidien d'acteurs qui « jouent le jeu » d'un dispositif plus social que cognitif, consensus social masquant un malentendu voire un contresens cognitif dont la contribution à la réussite scolaire n'a pas été démontrée.
Les recherches font en général apparaître des effets contrastés du travail hors la classe sur la réussite des élèves. Des effets négatifs (surcharge de travail, fatigue émotionnelle, conflits intra familiaux etc…) cohabitent à côté d'effets positifs qui concernent à la fois les apprentissages et d'autres aspects comme le développement de la curiosité, l'aptitude à la recherche ou encore l'investissement parental. Cependant, il semble que les aspects positifs non négligeables bénéficient prioritairement aux bons élèves sans pouvoir toujours savoir si c'est le travail hors la classe qui fait les bons élèves ou si ce sont les (déjà) bons élèves qui s'en acquittent le mieux (TRAUTWEIN et KOLLER, 2003).

Il semble en effet que le travail hors de la classe soit assez peu maîtrisable par ceux-là même qui le prescrivent, s'en acquittent ou l'accompagnent car il se déploie selon plusieurs logiques et fait intervenir des acteurs dont les intérêts divergent. Il relève souvent davantage de malentendus que de sous-entendus, d'autant plus difficiles à dissiper qu'ils sont souvent co-construits entre partenaires, sur un double registre cognitif et social (BAUTIER et ROCHEX, 1997). Ces malentendus sont d'autant plus persistants qu'ils ne relèvent pas seulement d'une différence dans la transmission d'un capital culturel ou de compétences cognitives, mais de la manière dont les différents acteurs interprètent les situations scolaires et agissent sur elles.
Si l'on peut comprendre que certains acteurs scolaires aient intérêt à développer des activités qui, dans le prolongement de celles de la classe, donnent aux plus stratèges ou au mieux dotés des avantages qui consolident les lignes de fracture établies autour de l'appropriation des savoirs et des qualifications auxquelles ils donnent lieu. On comprend moins en revanche pourquoi bon nombre d'acteurs, désireux de démocratiser davantage l'école réellement investis dans cette entreprise, ne parviennent pas à faire du travail hors de la classe un outil de remédiation efficace (BAUTIER et RAYOU, 2009)

Le malentendu est d'autant plus puissant que les logiques cognitives à l'œuvre dans le phénomène de travail hors la classe ne sont as les seules en jeu, mais sont elles-mêmes hétérogènes.

La finalité du travail hors la classe semble être pour tous les acteurs de faire « prendre le pli » aux élèves. Mais cela ne peut être possible qu'à partir d'activités concrètes circonscrites qui permettent d'accéder progressivement à l'abstraction. C'est à partir de l'étoffe du travail que l'on peut permettre de prendre le pli. Etoffe et pli ne peuvent co-exister l'un sans l'autre.
Il s'agira ainsi, en ce qui concerne le travail hors la classe, d'assurer le transport des acquisitions de la classe vers la maison et de garantir leur retour, au moins stabilisées au mieux bonifiées. Mais les plis sont de plusieurs types et leur stricte identification est nécessaire pour que les malentendus ne perturbent pas la circulation des savoirs.

La première finalité est de stabiliser les acquisitions, de mettre en pli en quelque sorte les apprentissages faits en classe pour les fixer et les conserver à l'identique. Les travaux du jour consignés dans le cahier sont transportés intacts à la maison pour être mémorisés ou complétés. Il s'agit « d'enfoncer le clou ».
La deuxième consiste en une formalisation supérieure : le travail du soir sur les mêmes contenus ou sur d'autres proches de ceux vus en classe, doit constituer des schèmes cognitifs transposables sur de nouveaux objets. Il s'agit « d'apprendre intelligemment », au sens d'apprendre à apprendre.
La troisième finalité constitue encore une abstraction de niveau supérieur et prend une valeur plus éducative : l'habitude de reprendre le travail déjà fait en le mémorisant et en transposant ses procédures sur d'autres objets contribue à développer une disposition durable au travail personnel, à construire une autonomie que l'on peut véritablement acquérir pendant le cours.

« La mise en plis scolaires des objets du monde travaillés et retravaillés a donc pour conséquence de faire « apprendre le goût de l'effort » et vise, par-delà l'exercice, par-delà l'année scolaire, à former, dans la durée, un sujet apprenant qui aura lui-même pris le pli du travail » (« Faire ses devoirs : enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire » sous la direction de P. RAYOU – PUR – 2009)

	But de la tâche	Dispositions	Savoirs et compétences	
Type 3	**S'organiser** « Apprendre le goût de l'effort »	Etre soi dans les apprentissages (= prendre le pli)	Généricité	↑ ↑
Type 2	**S'exercer** « Apprendre à apprendre »	Transférer sur d'autres objets (= mettre en plis)		↑ ↑
Type 1	**Mémoriser** « Enfoncer le clou	Conserver à l'identique (= mettre en pli)	Spécificté	↑ ↑ ↑

Il s'agira ainsi tout à la fois de promouvoir simultanément une posture d'apprentissage et une « autonomie de la volonté » (DURKHEIM, 1963)

Une telle construction ne va pas de soi. Elle suppose qu'enseignants et élèves aient une conscience claire de ce qu'ils sont en train de faire et qu'aucun malentendu n'existe entre activité de l'élève et activité du maître.
Les enseignants doivent précisément savoir que les exercices ne sont pas les mêmes selon le but qu'ils visent la remémoration, le transfert ou la recherche (cf. tableau ci-dessus).
Tout ceci n'est possible que si les élèves sont pourvus de « l'étoffe minimale » sur laquelle peuvent se former de nouveaux plis. Mais cela pose par ailleurs le problème de la « secondarisation » nécessaire aux apprentissages scolaires : les élèves doivent, pour apprendre, décontextualiser les savoirs partiels et adopter pour cela une autre finalité que celle qui permettait la résolution de l'exercice isolé (BAUTIER, GOIGOUX, 2004). Les élèves doivent être capables de comprendre qu'à travers la suite apparemment discontinue de travaux qui leur sont donnés, se met en place une construction de leur propre personne.
En cela, il importe d'être attentif aux élèves de milieu populaire qui pourraient pâtir plus que les autres de telles pratiques car les styles éducatifs de leurs familles ne les préparent pas toujours à une telle autonomie. Ainsi, si le travail scolaire prescrit ne s'effectue pas dans le cadre scolaire, il peut prédisposer à prendre de « faux plis ».

Au-delà de ces considérations cognitives et sociales, l'enseignant qui dispense du travail hors la classe doit être conscient qu'il convoque également des compétences didactiques qui dépassent souvent le cadre d'intervention des parents ou des animateurs de l'accompagnement scolaire.

Bibliographie :

- « Faire ses devoirs : Enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire », sous la direction de Patrick RAYOU (Presses Universitaires de Rennes – 2009)
- « Au retour de l'école… : la place des parents dans l'apprentissage scolaire », Thierry BIEOSS, PUF 1997
- « Parents, comment aider votre enfant « ?, Michel DEVELAY, ESF, Paris (1998)
- « Les devoirs à la maison : parents, enfants, enseignants : pour en finir avec ce casse-tête », Philippe MEIRIEU, Syros (2000)
- DVD Devoirs à la maison, Eliane PERSONNAZ – SCEREN 2004

Direction des services départementaux Somme

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 16

Comment permettre aux parents de voir ce que font leurs enfants à l'école?

« Montrer aux parents ce qui est fait à l'école de leur enfant peut être plus efficace qu'expliquer»

- Susciter des rencontres permettant aux parents de venir à l'école librement pour voir quelques exemples de ce qui est réalisé :

  - visite d'une exposition dans l'école/dans la classe (dans le cadre d'un CLEA par exemple, on peut montrer les différentes étapes d'une réalisation),
  - demi-journée « école ouverte » ou « classe ouverte », préparée avec les élèves, pour montrer comment on travaille,
  - spectacle (chorale, saynètes…),
  - projection d'un film ou DVD présentant l'école (en petite section), présentant le témoignage de la classe de découvertes, etc.
  - fête (carnaval, Noël, kermesse de fin d'année…),
  - partage d'une collation autour d'un petit déjeuner ou d'un repas préparé par les élèves.

- Mettre en valeur le travail « donné à voir », installer le lieu d'accueil, l'indiquer.

- Remercier les parents de leur venue.

- Inviter les parents, à l'oral et à l'écrit (invitations réalisées avec les élèves).

- Discuter avec les parents lors de leur visite, avoir des contacts individualisés avec eux.

- Présenter les méthodes et démarches pédagogiques liées aux projets « donnés à voir » de façon à éclairer chaque famille sur les contenus d'apprentissages et sur leurs visées.

- Permettre aux élèves de montrer eux-mêmes et d'expliquer à leurs parents ce qu'ils ont fait et comment ils l'ont fait.

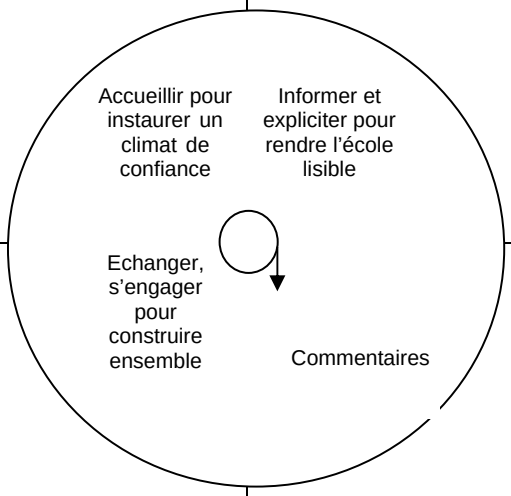

Lors de la venue des parents :

- leur laisser la parole,
- répondre à leurs questions,
- apporter des éclaircissements,
- échanger sur les interprétations, les impressions,
- échanger sur les réalisations des enfants, leurs apprentissages.

Récit d'expériences : « l'exposition du travail des élèves »

Direction des services départementaux Somme

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° : 17

Comment créer un lien entre l'Ecole et les familles à travers un E.N.T. ?

Les Espaces Numériques de Travail constituent un outil permettant d'associer les parents à la vie de l'école, au quotidien.

- Dès le début de l'année scolaire, présenter l'outil « ENT », comme l'interface entre l'Ecole et les familles, entre l'école et la maison, lors d'une réunion spécifique ou lors de la réunion de rentrée

- Expliciter le rôle de l'E.N.T. dans la vie scolaire quotidienne, sa différence avec un site d'école ou site d'établissement.

- Présenter la charte, s'y engager tous.

- Réfléchir avec les parents aux droits et devoirs des élèves (éthique, citoyenneté vis-à-vis d'internet, des mails, des forums, …).

- Présenter dans chaque classe la manière dont l'E.N.T. sera utilisé

- En dehors de l'E.N.T., penser une page publique qui serait une page d'accueil de L'E.N.T. pour des familles dont les enfants ne sont pas encore inscrits dans l'école. Il s'agit de rendre l'école lisible par tous.

- Informer et s'informer sur :

  - les devoirs avec des hyperliens vers des traces écrites, des vidéos explicatives construites en classe, des leçons, des photos, des productions d'élèves … afin de simplifier la recherche par les élèves ou les parents ;
  - les messages aux parents. Cela peut faire l'objet de production s d'élèves.
  - les ressources – netvibes (sites de musées, google earth, références d'album, …)

- Rendre l'Ecole lisible en mettant en ligne des vidéos de moments de classe, d'activités vécues en classe…

- Offrir aux parents un nouveau support pour parler de l'école ou de l'établissement avec leur enfant.

- Informer à partir d'un espace parent (général ou personnalisé) : informations institutionnelles, de l'école, pour la classe, adresses utiles (collèges, associations, MDPH,..)

Se référer à « Aller plus loin ».

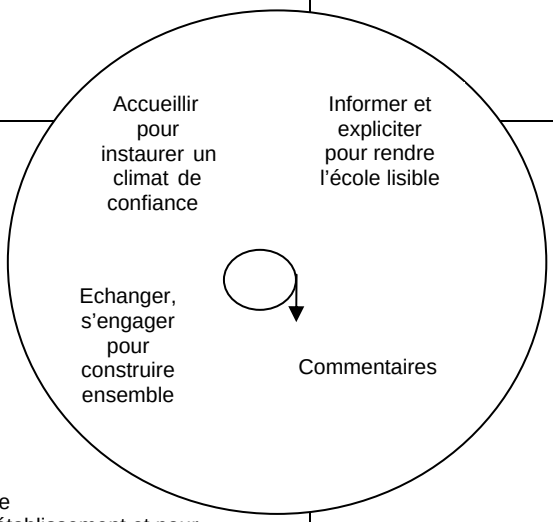

- Familiariser les familles avec l'outil

- Répondre aux besoins spécifiques des parents en s'adaptant à leur demande

- Echanger sur les appréhensions

- Montrer que l'ENT consiste en un réel outil pour enseigner

- Offrir aux parents élus un nouvel espace pour participer à la vie de l'école ou de l'établissement et pour échanger avec l'ensemble des parents

L'E.N.T. peut devenir un espace collaboratif. A titre d'exemple : lorsque les élèves sollicitent les familles par le biais de productions d'écrits déposées sur l'E.N.T.

Aller plus loin :

Informations institutionnelles : socle commun, programmes, guide des parents, évaluations nationales, résultats nationaux, Livret Personnel de Compétences…

Informations de l'école : règlement, actualités, comptes rendus des conseils d'école, informations sur la pause méridienne, repas de la semaine, ...

Information de la classe : emploi du temps, dates importantes, projets de la classe, organisation de la liaison GS-CP, informations importantes pour le passage au collège, …

Page personnalisée sur le parcours de l'élève (accessible à l'élève concerné, à ses parents, à l'enseignant de la classe) : module d'aide personnalisée, Programme Personnalisé de Réussite Educative, …

Fiche - Ressources
Relations parents – enseignants

Fiche n° :

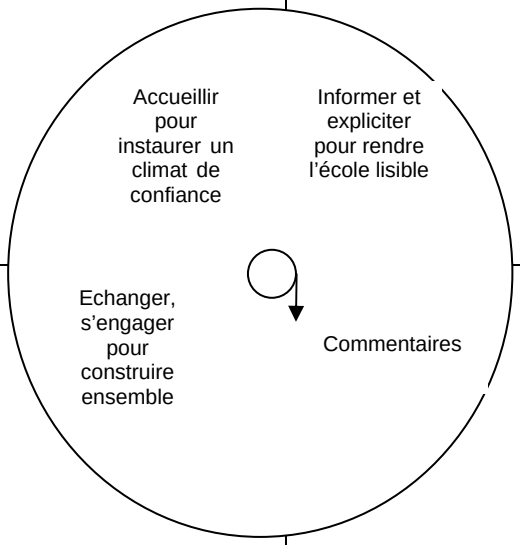

Récit d'expérience n°1
Relations parents – enseignants

Fiche n° 9 : Comment donner un rôle et une place aux parents dans l'équipe éducative ?
Fiche n° 11 : Comment maintenir le lien avec la famille dans une gestion de conflit ?

Exemple : Place et rôle des parents dans la résolution d'un conflit élèves – maître

---

Dans l'école, la relation avec les familles est un axe de réflexion :

- Temps de rencontre avec les familles lors de temps institutionnels
- Temps de rencontre avec les familles lors de temps forts (notamment lors d'une fête musicale en fin de journée – début de soirée)
- Présence de la directrice et/ou d'enseignants à la grille de l'école chaque matin
- Pour toutes les situations qui le nécessitent : rencontre de la directrice, de l'enseignant concerné et de la famille
- Si la rencontre n'est pas possible, un contact téléphonique est établi.

Dans l'école, la gestion des conflits est déjà l'objet de réflexions :

- Protocole d'intervention auprès d'élèves ayant des comportements difficiles :
  - Laisser passer la phase d'énervement de l'enfant pour ensuite revenir avec l'élève sur les faits (ne pas prendre de front l'élève / différer la discussion dans le temps)
- Protocole de gestion des conflits entre élèves :
  - Ecoute individuelle des élèves concernés,
  - Confrontation des élèves,
  - Rencontre successive des familles concernées.
- Instauration de deux récréations (une par cycle) avec l'ensemble des maîtres du cycle en surveillance

Actions mises en œuvre, dans un délai court, pour résoudre rapidement une situation de crise :

- Réunion des enseignants de l'école et de l'équipe de circonscription
- Réunion des parents de la classe concernée avec l'Inspectrice de l'Education nationale, la directrice de l'école et les autres membres de l'équipe de circonscription
- Mise en place d'une réflexion autour de l'estime de soi, conduite dans la classe avec l'aide de la psychologue scolaire (sur plusieurs séances)
- Mise en place d'équipes éducatives pour les différents élèves concernés par le conflit, avec présence indispensable des parents

Dans ces circonstances, il est rappelé l'importance de la permanence de la règle et du discours commun dans l'école pour les élèves et pour les familles.

Récit d'expérience n°2
Relations parents – enseignants

Fiche n°1 1 : « Comment maintenir le lien avec la famille dans une gestion de conflit?

Exemple : La coopérative scolaire

Exposé de la situation :

La cotisation est bien souvent à l'origine d'interrogations de la part des parents. *« C'est un droit, pour les Parents, que de demander à être informés sur le fonctionnement de la coopérative. Mais c'est aussi notre intérêt le plus strict de le faire : ce n'est généralement que par manque d'information que les familles sont hostiles au versement d'une cotisation. » (OCCE- Les relations avec les familles)*

A l'issue de l'assemblée générale de début d'année, je rédige donc le bilan financier afin d'informer les parents des recettes réalisées grâce à leur participation (fête de l'école, cotisations) et des dépenses effectuées dans le cadre des activités éducatives. La richesse de la vie coopérative de l'école est ainsi mise en valeur.

I.Courrier d'information aux parents

École XXXXXXXXXXXX

Informations concernant la coopérative scolaire

Ainsi que je vous l'avais annoncé lors de la réunion de rentrée et pour répondre aux interrogations concernant l'utilisation des cotisations perçues, vous trouverez ci-dessous un premier bilan pour l'année scolaire en cours.

Le bénéfice de la fête de fin d'année 2010/2011 s'est élevé à X€.

Il a permis de régler les cars pour la sortie à la mer des classes maternelles (X€) et les intervenants pour la sortie de la classe de CE2/CM1 (X€) soit un total de X€.

Le solde de la coopérative scolaire à la rentrée 2011/2012 s'élevait à X€.

Les cotisations perçues (participation des familles) s'élèvent à X€ et correspondent à X% des élèves.

La coopérative scolaire dispose donc de X€.

Les frais déjà engagés par la coopérative scolaire depuis la rentrée sont les suivants:

- *Cotisation versée à l'OCCE (assurance comprise): X€*
- *Abonnements BCD : X€*
- *Fonds de livres BCD-24 Bandes Dessinées + 14 albums: X€*
- *Prix des Incorruptibles classes maternelles (affiliation + achat albums): X€*
- *Abonnement Saison Jeune Public: X€*

  Cette somme donne accès à 1 spectacle par classe.
- *Participation entrées cinéma (CM1/CM2): X€*
- *Participation entrées cinéma (dispositif école et cinéma CE2/CM1; CM1/CM2): X€*

Le total des frais déjà engagés par la coopérative scolaire est donc de X€.

De plus, la coopérative scolaire s'est engagée à financer le transport pour la classe de neige des CE2/CM1 soit environ X€.

C'est grâce aux subventions que nous obtenons en déposant des projets pédagogiques, aux actions que nous réalisons (vente de cartes de vœux, photos, Marché de Noël, fête de fin d'année …) et à vos cotisations que notre coopérative peut vivre et proposer de nombreux projets enrichissants aux élèves.

Si vous ne l'avez pas encore fait et si vous souhaitez aider à leur réalisation, vous pouvez régler votre cotisation à l'ordre de OCCE École X.

Vous pourrez également nous aider en venant nombreux au Marché de Noël.

En vous remerciant de votre aide, le 6 décembre 2011,

La directrice

II. Réactions

Le soir même, un père d'élève se présente à l'école et me demande s'il s'agit de « provocation »! Il se montre étonné du faible nombre de cotisations perçues (moins de X%) et inquiet face aux dépenses déjà engagées.

Il adresse ensuite ce mail aux représentants des parents élus au conseil d'école :

« Chers parents d'élèves qui nous représentez au conseil d'école X,

Je me permets de vous contacter et je ne serais certainement pas un cas isolé …

En effet, ce soir, en rentrant de l'école, mon fils XXXXXXX scolarisé en classe de CM2 me remet son carnet de correspondance afin que je puisse prendre connaissance des nouveaux documents à l'attention des parents.
Quelle ne fut pas ma surprise lorsque j'ai pris connaissance du courrier d'informations concernant la coopérative scolaire.
SEULEMENT X% des parents ont payé leur cotisation !!!!

Il est vrai que cette cotisation n'est pas une obligation mais, je pense un geste responsable qui profite à tous nos enfants lors des diverses sorties éducatives qui sont organisées.
De plus, ce chiffre me parait excessivement bas car, bien qu'il existe de nombreuses familles françaises dans le besoin, j'émettrais les plus grandes réserves avant de dire que X% des parents dont les enfants sont scolarisés à l'école X sont dans le besoin !!!!
En outre, comme vous avez certainement dû le lire en même temps que moi, à ce jour, le total des frais déjà engagés par la coopérative est d'un montant de X € alors que celle-ci ne dispose que d'un budget de X €. Le déficit actuel est donc d'un montant de – X €.
Si nous nous projetons un peu dans l'avenir et prévoyons des bénéfices, pour la fête de fin d'année 2011/2012, du même montant que l'année dernière, les comptes redeviennent alors positifs à X €.
Mais c'est sans compter le financement du transport pour la classe de neige des CE2/CM1 (pour rappel : environ X€!!!).
Si ce financement a lieu, les comptes redeviendront de nouveau négatifs !!!
Les enfants des autres classes n'auront donc pas de sortie de fin d'année !!!
Une question se pose alors : est-il normal que les budgets et bénéfices de notre coopérative scolaire ne profitent qu'à une minorité d'élèves (une seule classe de l'école, soit environ 17 % du nombre total d'élèves) ???
Ne serait-il pas plus juste vis-à-vis des autres élèves de demander une participation plus conséquente aux parents dont les enfants sont scolarisés en CE2/CM1 afin de financer la plus grande partie du transport et du voyage de leurs enfants ???
En outre, étant favorable à un principe d'équité, je privilégierais xxx plutôt une sortie beaucoup moins coûteuse mais qui profiterait à TOUS les élèves de l'école dont les parents ont réglé leur cotisation.
De plus, bien que je trouve tout à fait normal qu'une participation soit demandée pour les diverses sorties organisées car rien n'est gratuit dans la vie, je trouve tout à fait anormal que le montant de la participation demandée soit le même pour les parents ayant réglé leur cotisation et ceux qui ne l'ont pas fait !!!

Ne serait-il pas normal que ces parents (qui n'ont pas réglé leur cotisation) payent la part financée par la coopérative ???

Ainsi, merci d'avance à vous de bien vouloir programmer dans les plus brefs délais une réunion des parents d'élèves de l'école XXXXXX afin que ces « problèmes » de budget et de financement soient le plus rapidement réglés. Car aujourd'hui seulement X% des parents payent leur cotisation à la coopérative, demain Y% et ensuite plus aucun.

Cordialement.
XXXXXXXXXXXX »

Un des parents élus réagit et m'adresse ce message :

« Madame la directrice,

Je vous prie de trouver ci-joint le mél que nous a adressé un parent d'élève à propos du bilan de la coopérative scolaire.
Je partage pour l'essentiel les remarques formulées (sauf sur certains points liés au traitement discriminant selon que l'on a payé ou non la coopérative) et j'avoue ne pas comprendre non plus pourquoi la classe de neige ponctionne encore X€ alors qu'en début d'année M. XXXXX avait dit lors de la réunion de rentrée qu'il n'aurait pas recours à la coopérative pour ne pas léser les autres classes.
La situation financière actuelle de la coopérative (a priori à découvert si l'on suit votre décompte) est pour le moins préoccupante et ce n'est pas le "marché de Noël" qui va rapporter X € ...
Que devons-nous répondre aux parents comme ce Monsieur qui vont peut-être nous interpeller et qui réclament la tenue d'une réunion à ce sujet?
Je ne m'étendrai pas ici mais vous imaginez que cela ne me laisse pas indifférent, d'abord comme parent d'élève de la classe concernée et ensuite plus largement comme parent délégué garant d'une certaine équité qui n'est plus de mise et qui conduit à la dégradation de l'ambiance au sein de notre école. Et cela me conforte dans ma décision de ne plus participer à cette classe de neige. .
Cordialement
XXXXXXXX »

III. Deuxième courrier d'information aux parents en réponse

Le stade d'étonnement passé, après avoir dans un premier temps envisagé répondre au parent élu, je constate que l'information que j'ai voulu donner de la façon la plus transparente possible, n'a pas toujours été comprise. Je décide donc de répondre à l'ensemble des parents et non pas à un seul, en m'appuyant sur les **textes officiels :**

École X

Informations concernant la coopérative scolaire (2)

Afin de vous tenir au mieux informés de la vie de l'école, je vous ai transmis hier un bilan de la coopérative scolaire. Il s'agissait de répondre aux interrogations concernant l'utilisation des cotisations perçues, en particulier d'expliquer pourquoi, malgré ces cotisations, des participations financières vous sont parfois demandées lors de l'organisation de sorties.
Visiblement, cette information fait polémique, et toujours par souci de transparence et respect de la loi, je m'adresse à tous les parents pour répondre aux questions qui m'ont été posées plutôt que d'entretenir les « rumeurs ».
Le texte de référence qui fixe les principes de la coopérative scolaire et ses règles de fonctionnement est la circulaire du 23 juillet 2008. Des rappels de ce texte (en gras) vous sont proposés.

- *La coopérative scolaire de l'école X n'est pas à découvert ! D'ailleurs aucun découvert n'est autorisé sur un compte OCCE. Le bénéfice réalisé sur la vente des photos de classe par*

exemple, couvre largement la différence entre les frais engagés et le solde de rentrée. La situation financière de notre coopérative n'a rien de préoccupant, le solde actuel est nettement supérieur au solde de rentrée.

- *« **C'est la section départementale de l'OCCE, en tant qu'association déclarée, qui assume la responsabilité du fonctionnement de la coopérative scolaire qui lui est affiliée. En contrepartie, la coopérative doit se conformer aux statuts et au règlement de l'OCCE. Elle est contrôlée par l'OCCE, ce qui lui apporte des garanties de gestion** ». L'OCCE Somme est garante de la gestion des comptes des écoles, surveille l'équilibre des budgets. Je suis mandataire de la coopérative de l'école X depuis près de 20 ans et les comptes ont toujours été clairs et positifs. Un projet comme celui de la classe de neige a son budget propre, équilibré en recettes et en dépenses, et est soumis à l'approbation de l'OCCE et de l'Inspecteur de la circonscription. Bien évidemment, un projet susceptible de déséquilibrer les comptes de la coopérative ne serait pas accepté.*

- *La classe de neige des CE2/CM1 ne lèse en rien les autres classes. Comme l'an passé, le transport sera financé par les subventions que nous avons sollicitées. L'an passé, la classe de mer organisée par les CM2 n'a absolument en rien grevé le budget commun! Les subventions octroyées par l'OCCE et la Caisse des écoles pour ce projet en particulier ont financé le transport. Soyons clairs, la classe de neige ne va donc pas « ponctionner » X € à la coopérative, nous obtenons des subventions pour ce projet et parce qu'il existe, nous n'aurions pas comme cela X€ sans but défini et nous n'entamons donc aucunement le budget des autres classes.*

- *Les bénéfices des actions réalisées par l'école sont répartis entre les X classes de manière équitable et non uniquement au profit de la classe de CE2/CM1.*

- *Les parents ont droit à l'information mais n'ont pas à « régler » le budget de l'école.*

« Ainsi, dans les coopératives scolaires affiliées à l'OCCE, le mandataire agréé est un enseignant. Les mouvements de fonds s'effectuent au moyen d'un compte ouvert au nom de la coopérative scolaire. Les familles et le conseil d'école doivent être informés des activités et de la gestion de la coopérative scolaire au moyen de comptes rendus. »

- ***« La coopérative scolaire est dotée d'un budget propre destiné à financer principalement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité. Ses ressources proviennent du produit de ses activités (fête d'école, kermesse, spectacle ...), de dons, de subventions et de la cotisation de ses membres. Les versements à la coopérative scolaire sont volontaires ; en aucun cas, la participation financière des parents n'est obligatoire. En vertu du principe de solidarité, aucun élève ne peut être écarté du bénéfice d'une activité financée par la coopérative scolaire au motif que ses parents n'ont pas participé à son financement. »***

- ***« La coopérative scolaire contribue au développement de l'esprit de solidarité entre les élèves et à l'amélioration du cadre scolaire et des conditions de travail et de vie des élèves dans l'école. »*** *L'équipe enseignante de l'école X a à cœur de favoriser cet engagement.*

Si plus aucun parent ne participait au financement de la coopérative de l'école comme il nous l'est indiqué, les actions et propositions de sorties ou le fonctionnement du prêt de livres de bibliothèque par exemple seraient sans doute beaucoup moins importants, adaptés au budget de la coopérative et ce serait un fait que nous n'avons pas à discuter. L'organisation de « sorties » n'est en rien une obligation des enseignants. Nous sommes toujours désireux de mettre en place des actions propices aux apprentissages et au développement des élèves et continuerons de le faire en fonction de nos moyens.

Enfin, à titre personnel, je garde la volonté d'établir une relation entre l'école et les familles la plus ouverte possible, dans le respect des droits et devoirs de chacun. Je souhaite que « l'ambiance au sein de l'école » s'établisse autour d'une communication constructive.

Je me permets également de vous souhaiter d'ores et déjà de très bonnes fêtes de fin d'année et espère vous voir nombreux à notre concert de Noël.

Le 9 décembre 2011

La directrice (et pour les enseignants absents ce jour)

L'équipe enseignante de l'école X

De nombreux parents nous ont assurés de leur soutien par l'intermédiaire des cahiers de liaison.

« Nous avons toujours fait confiance à toute l'équipe, dans l'organisation et la gestion de l'ensemble des activités. Vous remerciant. »

« Bon courage »

« Vous pouvez compter sur notre soutien et toute notre confiance »

….

Les autres parents élus se sont insurgés contre une réponse apportée (et dont je n'ai pas connaissance) par l'auteur du message précédent au premier papa. Ils m'ont fait savoir qu'il serait clair, l'an prochain, que leur liste soutiendrait toutes les actions de la coopérative scolaire. En cas de désaccord, ils n'accepteront pas de candidat hostile à la coopérative scolaire parmi eux.

Enfin, le concert de Noël et le marché de Noël ont été un réel succès. La salle X ne suffisait pas à contenir toutes les personnes présentes au concert et le bénéfice du marché de Noël a été triplé par rapport aux années précédentes.

IV. Conclusion

Dans le bulletin « Les relations avec les familles », l'OCCE précise :

« C'est un droit, pour les Parents, que de demander à être informés sur le fonctionnement de la coopérative. Mais c'est bien d'information dont il s'agit et il n'est pas question que les parents portent un jugement quelconque sur les choix financiers, donc pédagogiques qui auront été faits par l'équipe éducative. C'est cette dernière qui définit ses objectifs, c'est elle qui fixe les échéances, dresse les bilans partiels et réguliers, les ajustements permanents et l'évaluation finale. »

Dans le rapport d' octobre 2006 de l'Inspection générale de l'Éducation nationale « La place et le rôle des parents dans l'école » il es rappelé :

« Les familles sont en droit de disposer de toute l'information possible sur la classe que fréquente leur enfant : objectifs, programmes, méthodes. Il faut aussi clarifier les attentes des enseignants vis-à-vis des parents, leur préciser les modalités de suivi du travail des élèves, les formes d'alerte et de signalement des difficultés pédagogiques, bref répondre à toutes les questions que se pose légitimement la famille.

Ceci permettra en retour d'être au clair sur les limites des sujets de débat, et d'éviter les interférences ou empiètements sur le champ professionnel de l'enseignant, dont la liberté pédagogique, dans notre système éducatif, n'a pas à être questionnée par les parents d'élèves.

Confiance, bon sens, esprit d'ouverture et de dialogue, connaissance des droits et devoirs de chacun, respect mutuel des rôles d'éducateur et de pédagogue que se partagent parents et enseignants, devraient permettre d'anticiper, ou de résoudre, les conflits toujours possibles, et de faire fonctionner ce couple aléatoire que constituent la famille et l'école de manière efficace et tranquille, au bénéfice des élèves. ***»***

Il m'a semblé, dans cette situation, que la seule façon de résoudre le problème posé était de recadrer l'information

au travers des textes officiels et donc de la loi. En aucun cas, il n'était question de remettre en cause la volonté de transparence établie dans l'école auprès de tous les parents. Cependant, il n'était pas non plus souhaitable que certaines familles perdent de vue que l'appartenance à une communauté suppose une connaissance partagée des règles qui en régissent le fonctionnement et un respect réciproque des membres qui la composent.

Ce type d'expérience peut être humainement déstabilisant. Son traitement par le rappel des textes permet de redéfinir la place de chacun, de gérer le conflit et de maintenir voire d'enrichir le lien entre l'école et les familles.

La directrice de l'école

Récit d'expérience n°3
Relations parents – enseignants

Fiche n° 16 : « Comment permettre aux parents de voir ce que font leurs enfants à l'école?

Exemple : L'exposition du travail des élèves

Avoir le souci de la transparence et de la lisibilité de l'école

Les parents doivent être informés des actions menées à l'école et de leurs objectifs, et ceci d'une façon claire et compréhensible pour tous, et tout particulièrement pour ceux pour qui elle ne l'est pas d'emblée. Montrer aux parents en quoi l'école institution est l'école de leur enfant, dans une relation particulière sans cesse cultivée, entretenue, est souvent plus efficace qu'expliquer.

C'est ainsi que peuvent être organisés des moments où la possibilité est donnée aux parents de voir le travail effectué par les élèves. Ces moments sont l'occasion de discuter avec les parents et d'avoir des contacts individualisés avec eux. Les méthodes et démarches pédagogiques sont présentées de façon à éclairer chaque famille sur les contenus d'apprentissages et sur leurs visées. Expliquer aux parents pourquoi l'on enseigne l'histoire et la géographie, ou les sciences, leur permet de comprendre les objectifs d'enseignement des maîtres, leurs exigences, leurs attentes. C'est dans cet espace de compréhension mutuelle que la coéducation prend son sens. Sur ce fondement des apprentissages, les échanges pour expliciter le type de travail scolaire demandé aux élèves après la classe prennent là encore appui sur la continuité éducative (relais école/maison).

I. Le projet

Il s'agit de *donner à voir* le travail réalisé ou en cours.

Il ne s'agit en aucun cas de « faire pour exposer » mais « d'exposer ce que l'on fait ».

- Inviter les parents, à l'oral et à l'écrit (invitations réalisées avec les élèves).
- Discuter avec les parents lors de leur visite, avoir des contacts individualisés avec eux. Leur laisser la parole, répondre à leurs questions, apporter des éclaircissements, échanger sur les interprétations, les impressions, échanger sur les réalisations des enfants, leurs apprentissages.
- Présenter les méthodes et démarches pédagogiques liées aux projets *donnés à voir* de façon à éclairer chaque famille sur les contenus d'apprentissages et sur leurs visées.
- Permettre aux élèves de montrer eux-mêmes et d'expliquer à leurs parents ce qu'ils ont fait et comment ils l'ont fait.

II. Exemples de travaux exposés

- Après une visite de la salle des sculptures au Musée de Picardie

Sculptures réalisées par les élèves

Carnets de croquis réalisés pendant la visite

Portraits (peinture)

- Mise en réseau littéraire : différentes versions du conte Boucle d'or et les trois ours

Albums utilisés au cours du projet

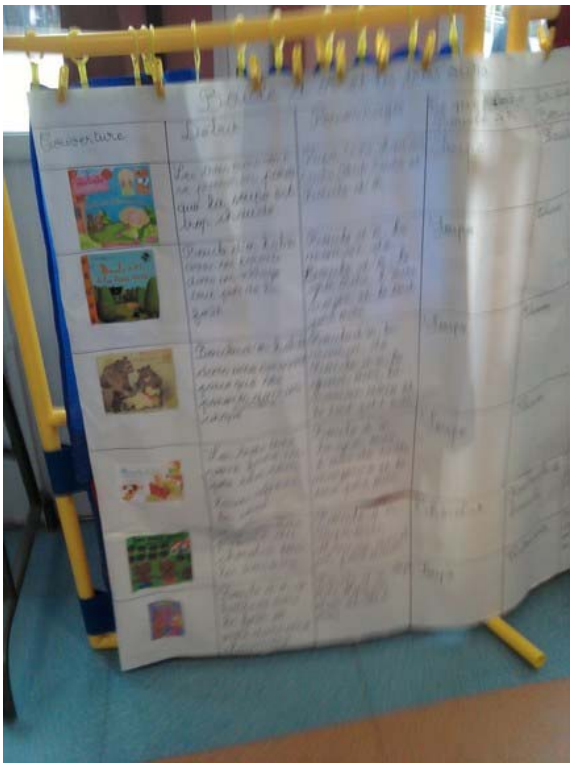

Tableau réalisé pour comparer

Dessins d'un moment de l'histoire

les différentes versions

III. Conclusion

Les parents répondent toujours présents à cette manifestation qui constitue la deuxième réunion institutionnelle d'information de l'année. L'espace d'exposition est ouvert en général de 16h30 à 19h30 à la fin du deuxième trimestre. Les travaux exposés reflètent le vécu de la classe, parfois ils sont en cours de réalisation. Des vidéos ou des diaporamas peuvent être proposés pour rendre compte d'une sortie, d'une classe de découverte, d'un projet (jardinage par exemple). Des livres peuvent être mis à disposition dans un coin convivial de la salle pour des moments de partage entre les enfants et leurs parents.

Ces derniers peuvent discuter librement avec l'enseignant de la classe, avec leur enfant. Ils apprécient également de voir ce qui se passe dans les autres classes.

Mise à part l'installation, cette exposition ne donne pas de travail supplémentaire aux enseignants. Au-delà de sa fonction d'information, cette exposition est également un moment de convivialité où le travail des élèves et des enseignants est mis en valeur.

Tous les parents attendent de l'école qu'elle apprenne à leurs enfants. C'est en rendant visible le travail des enseignants pour assurer les apprentissages, en expliquant les méthodes utilisées, surtout lorsqu'elles diffèrent de ce que les parents ont connu, que l'école peut donner confiance en ce qui concerne la réalisation de sa mission.

La directrice de l'école

Récit d'expérience n°5
Relations parents – enseignants

Fiche n° 18 : Comment créer du lien avec tous les parents ?

Exemple : atelier jeux de société

Ecole maternelle, classe de G.S.

Constats :

Les enfants ne font plus de jeux de société à la maison.

Motivations :

L'enseignante aime travailler avec les parents.

Les jeux de société sont des supports d'apprentissages.

Durée :

Trois années de mise en œuvre

Public visé :

- Elèves de classe de grande section

- Tous les parents de la classe, avec l'intention de faire participer tous les parents sans exception.

Formalisation du projet :

Cette action est à intégrer au projet d'école.

Présentation du projet :

- Lors de la réunion de rentrée. Mais peu de parents s'y présentent. Ils savent qu'ils peuvent rencontrer les enseignants facilement. C'est une équipe stable.

- Par affiche.

- En parlant avec les parents.

- Certains enfants viennent par le bus, mais tous les parents rencontrent les enseignants à l'école.

Organisation :

- A partir de mi-octobre. tous les vendredis de 14 à 15 heures, deux groupes de quatre enfants sont pris en charge chacun par un parent (deux jeux par groupe).

- Répartition de tous les enfants de la classe sur trois semaines.

- Jeux proposés : jeux à règles (jeu de l'oie, mémory, loto, cochon qui rit , …), jeux de stratégie et de coopération.

- Les parents peuvent apporter leurs jeux.

- Les parents peuvent prendre leur propre enfant ou pas, selon leur choix et celui de l'enfant.

- Les jeux découverts en atelier sont réinvestis en classe.

Lieu :

Dans la classe en présence de l'enseignante.

Evaluation :

- Un entretien entre l'enseignante et les parents suit l'atelier et permet d'échanger sur ce qui a été vécu.

- Les parents prennent conscience des difficultés que peuvent rencontrer les enfants.

- Tous les parents ne peuvent pas venir (travail).

- Deux papas prennent une journée de congé pour participer.

- Ce sont toujours les mêmes parents qui participent (groupe de six, huit parents qui viennent régulièrement). Néanmoins, tous les ans un ou deux parents qui hésitaient, acceptent d'essayer.

- Le nombre de participants est stable.

Prolongements possibles :

- Créer une demi-journée « jeux de société » dans l'école sous forme de tutorat d'élèves.

- Demander aux parents de parrainer un nouveau parent pour la tenue des ateliers.

Récits d'expérience n°6
Relations parents – enseignants

Fiche n° 18 : Comment créer du lien avec tous les parents ?

Exemple : ateliers jardinage

- En début d'année, il est demandé à chaque parent de réaliser un tablier de jardinage pour son enfant. (Tous les parents ont accepté, les élèves ont tous eu un tablier.)
- La présentation du projet est réalisée lors de la réunion de rentrée puis les parents s'inscrivent dans un calendrier où les créneaux pour les différentes classes sont définis.
- Les élèves de P.S. sont allés visiter un jardin potager en début d'année. Le jardinier interviendra trois fois dans l'école sur l'année scolaire.
- La photo de classe reprend le thème du jardin, chaque élève porte son tablier.
- Les élèves respectent les plantations.
- Les parents suivent l'évolution du potager avec leurs enfants en arrivant à l'école le matin.

Exemple : ateliers cuisine ponctuels avant un événement

- Les ateliers confection de sablés se déroulent pendant la semaine (du lundi au jeudi) avec les parents pour tous les élèves de l'école.
- Le vendredi, les parents viennent dans la classe de leur enfant pour manger les sablés, écouter la chorale de classe.
- Tous les parents sont venus, quelques grands-parents, oncles et tantes.
- Les recettes ont été échangées : certains parents ont refait des sablés avec leur enfant.
- Depuis les élèves de P.S. réalisent spontanément des sablés en pâte à modeler dans le coin cuisine de la classe.

Exemple : ateliers cuisine sur une longue période

- Les parents proposent une recette qu'ils viennent réaliser dans l'école sur une matinée avec un groupe d'élèves. L'enseignant laisse les parents gérer le groupe. (3 ou 4 parents par groupe). La dégustation des mets réalisés collectivement a lieu en fin d'après-midi avec l'ensemble des élèves, parents et enseignants.
- Pendant les ateliers, des films sont réalisés. En début d'après-midi, un échange est réalisé avec les parents et les membres de l'équipe enseignante. A la suite du visionnage d'extraits choisis de ces vidéos (mise en valeur du langage, des échanges avec les enfants) des discussions

s'installent sur leur ressenti vis-à-vis des ateliers du matin et sur les problématiques suivantes : le langage des parents envers les enfants, les problèmes éducatifs à la maison,…
Les échanges ne sont pas uniquement parents - enseignants mais aussi parents – parents.

- Lors de la seconde journée organisée dans l'école les ateliers n'ont pas été filmés. Les discussions ont porté sur la place de l'enfant dans la famille, la place de l'enfant dans la fratrie.
- La sollicitation des parents s'est faite par un message dans le cahier de liaison et par un contact individuel de l'enseignant avec les parents.
- L'année suivante, les anciens comme les nouveaux parents étaient en attente de la reconduction du projet.

Ces expériences ont permis des améliorations visibles à plusieurs niveaux :

- Relation des parents entre eux (amélioration ou « création » de liens entre certains parents),

- Modification du regard de certains parents sur leur enfant qui le découvrent dans un autre contexte,

- Relation parents-enseignants (témoignage d'un parent : « je me suis senti vraiment dans l'école, comme une grande famille »).